



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 12 mai 2023 à 15h00

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Denise GUIGUES, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 mai 2023

PRESENTS :

Michel BLAIN	3 ^{ème} adjoint
Sébastien BOVERO	Conseiller municipal
André GUIGUES	2 ^{ème} adjoint
Denise GUIGUES	Maire
Philippe MURTAS	Conseiller municipal
Julien PAULET	Conseiller municipal
Gilles PERRIER	Conseiller municipal

ABSENT avec procuration :

Alina ORANGE	Conseillère municipal
Chantal ROGER-ROBERT	Conseillère municipale

ABSENT :

Alain BATTAGLINI	1 ^{er} adjoint
Damien FIROUD	Conseiller municipal

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 7

Votants : 9

N° 17/2023 – DELIBERATION RELATIVE A LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT A LA BASE NAUTIQUE POUR DE LA LOCATION DE TROTINETTES ELECTRIQUES

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a été sollicitée par l'entreprise TROTT'IN VERDON pour mettre en place au sein de la base nautique un stand de location de trottinettes électriques pour la saison estivale 2023.

Ce projet a été discuté en concertation avec l'équipe de la base nautique et ensuite avec le Conseil Municipal qui y voit une opportunité très favorable pour accroître sa fréquentation, diversifier ses activités et dynamiser les demandes de cours et locations de matériel nautique.

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de louer un emplacement à l'entreprise TROTT'IN VERDON par l'édition d'un contrat de location jusqu'au 31 décembre 2023 (annexe 2) pour un montant de 1 000€.

L'opération pourra être renouvelée les années suivantes, ce renouvellement fera l'objet d'un nouveau contrat dont les clauses et conditions seront rediscutées.

Il sera demandé à l'entreprise TROTT'IN VERDON de fournir en fin de saison un bilan de l'activité.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

VALIDE la proposition de Madame Le Maire.

APPROUVE les termes du contrat de location portant mise à disposition d'un emplacement sur le terrain de la base nautique pour la location de trottinettes électriques par la société TROT'IN VERDON.

PRECISE que cette mise à disposition est consentie jusqu'au 31 décembre 2023.

AUTORISE Madame Le Maire à signer la convention de mise à disposition jointe en annexe ainsi que tout document se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON
Les jours, mois et ans susdits
Le Maire,
Denise GUIGUES



LE MAIRE
Denise GUIGUES